**AMÉNAGEMENT DU CURSUS ET DES EXAMENS**

**HANDICAP PERMANENT, CHRONIQUE, ÉVOLUTIF**

Vous présentez un handicap ou une maladie invalidante,

Vous avez besoin d’aménagements pour vos études et examens,

vous devez en faire la demande officiellement.

# **DEMANDE D’AMÉNAGEMENTS**

## **ETAPE 1**

Effectuer votre demande d’aménagement en complétant le formulaire en ligne:  [site du service Accueil Handicap de l’Université (SAH)](https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/votre-situation/etudiant-en-situation-de-handicap/demande-d-amenagement-d-etudes-et-d-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap-1381856.kjsp?RH=1702389545919)

POUR VOUS ACCOMPAGNERtout le long de votre parcours universitaire :

* Une chargée d’accompagnement, joignable par téléphone au 07 76 74 85 75 ou par messagerie : adresse mail de l’accueil du service handicap.
	+ Exemple des services qui peuvent vous être proposés : aides humaines, aides pédagogiques, aides techniques, etc.
* Une assistante sociale du Crous pour vous conseiller dans vos démarches (logement adapté, déplacements, aides financières, etc.) : adresse de la messagerie électronique

## **ETAPE 2**

Obtenir votre avis médical auprès de l’un des médecins du centre de santé universitaire agréés par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

* GRENOBLE : [site du Centre De Santé Universitaire](https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/sante-et-bien-etre/vous-soigner/trouver-un-medecin/a-grenoble-le-centre-de-sante-universitaire/prendre-rendez-vous/)

Vous avez la possibilité de prendre [rendez-vous en ligne](https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/sante-et-bien-etre/vous-soigner/trouver-un-medecin/a-grenoble-le-centre-de-sante-universitaire/prendre-rendez-vous/etudiants-en-situation-de-handicap/les-consultations-au-centre-de-sante-de-grenoble-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap-1371088.kjsp?RH=1706200917992)  ou par téléphone au 04 76 18 79 79.

* VALENCE : [Site de l’Espace Santé Jeunes](https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/le-centre-sante-jeunes-de-valence-1379994.kjsp)

La prise de rendez-vous se fait par téléphone au **04 75 56 62 11.**

Les informations d’ordre médical transmises au médecin restent confidentielles.

## **ETAPE 3**

Obtenir votre Plan d’Accompagnement auprès du SAH

Le SAH reçoit automatiquement une copie des préconisations médicales et vous fixe un RDV pour élaborer votre plan d’accompagnement de l’étudiant en situation de handicap ( P A E H).

Ce plan peut englober différents aménagements, portant sur l’emploi du temps, sur le cursus et sur la passation des examens. Personnalisé et formalisé, il répond à un besoin spécifique identifié par le centre de santé.

## **ETAPE 4**

DEPOSEZ LE PLUS TOT POSSIBLE un exemplaire de votre P A E H au service scolarité de votre école.

**Attention :** Un délai de traitement est nécessaire pour la prise en compte et la mise en place des aménagements d’examens.

**Votre composante décidera des aménagements en fonction des spécificités de votre parcours et de votre situation particulière.**

Un arrêté administratif sera établi précisant les aménagements validés par votre école et mis à votre disposition.

**Important** : La décision d’aménagement peut être modifiée en cours d’année en raison de l’évolution de votre situation sous réserve de présenter un nouvel avis médical.

1. **INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ, RÉFÉRENT HANDICAP**

Est à votre service avant et après la rentrée pour répondre à vos interrogations : présentation de l’école, aménagement des études, visite des bâtiments, etc.

* 1. **LISTE DES RÉFÉRENTS PAR COMPOSANTE**
* La Prépa des INP à Grenoble : Yvan Pigeonnat
* La Prépa des INP à Valence : Olivier Torinesi
* Grenoble INP - Ense3, UGA : Antoine Le Grand
* Grenoble INP - Ensimag, UGA : Christophe Picard
* Grenoble INP - Esisar, UGA : Laurent Guilloton
* Grenoble INP - Génie industriel, UGA : Pierre Lemaire
* Grenoble IAE - INP, UGA : Philippe Protin
* Grenoble INP - Pagora, UGA : Lionel Chagas
* Grenoble INP - Phelma, UGA : Katell Morin-Allory
* Polytech Grenoble – INP, UGA : Rousseau Fréderic
	1. **COMMISSION HANDICAP – PERSONNELS REFERENTS**
* Chargée de mission diversité : Anne Vilcot - 04 56 52 95 42
* Assistantes :
	+ VOUE Bérangère : 07 63 75 03 23
	+ LE FUR Marina : 06 61 30 05 75